

OFFRE RESPONSABLE PEB

Responsable PEB :

Depuis le 1^{er} mai 2010, la désignation d'un responsable PEB est obligatoire pour toute demande de permis d'urbanisme.

Etapes		Prix HTVA (€)
Déclaration initiale et étude de faisabilité	Lors du dépôt du permis d'urbanisme	900 €
Déclaration finale	Certification après réception du bâtiment ou occupation de celui-ci	600 €
Autres visites, conseils, détails, ...		75 €/ heure
TOTAL Hors TVA		1500 €

Le test d'étanchéité à l'air est fortement conseillé car il permet d'avoir un meilleur label. Pour ce dernier, il faut compter + ou – 400 €.

- **Coordonnées du demandeur/propriétaire:**
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Localité : _____
 Téléphone : _____
 E-mail : _____

- **Coordonnées du bâtiment:**
 - Adresse :
 - Références cadastrales :

PAIEMENT : Avant l'envoi de chaque déclaration

Le Maître de l'ouvrage s'engage à respecter les prescriptions imposées par la PEB (niveau K, Ew, Espec, Ventilation et Surchauffe)

Si le MO ne respecte pas ces prescriptions, le responsable PEB se décharge de sa mission et ne pourra pas être poursuivi pour le paiement des amendes administratives.

Nom, Prénom & Signature